~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~	RETAGNE		Règlem	ent type <b>6g5</b>		
E TOTAL TOTAL	E A DIMINI		Entrée d	en vigueur : 03 juin 2020		
Nom du tournoi						
N° de dossier		N° d'autorisation				
Généralités  1. Le tournoi se déroule	e en applicatio	n des Règlements de	la FFBaD, de la LBBA	et du présent règlement.		
2. Le tournoi se déroule	le(s):					
3.		terrains dans le lieu				
$\square_{\operatorname{Sur}}$		terrains dans le lieu				
Sur		terrains dans le lieu				
4. La gestion du tournoi		ogiciel				
5. Le Juge-Arbitre du to	urnoi est					
assisté, le cas échéant, d	e					
Ses décisions sont sans a joueur ne respectant pas			vertir, de sanctionner ou	de disqualifier tout		
Séries et tableaux						
6. La compétition est ou Minime Minime		urs licenciés dans un c or Senior Vétér		les catégories		
7. Les séries proposées s	sont :					
☐ Les joueurs des séries inférieures sont également autorisés à s'inscrire (Un P peut jouer en D9 par exemple) dans les disciplines suivantes : ☐ SH, ☐ SD, ☐ DH, ☐ DD, ☐ DM						
Certaines di jour 2). 8. Chaque joueur peut pa	isciplines se di articiper à un ta de tableaux par joue	sputent sur deux jours ableau sur ur est limité (simple et mixte in	s (matchs de poule : jou	r 1 / Demies et finales :		
9. Le tournoi se disputer	ra en					
10. Les matchs se jouerd	ont au	temps soit match de	min	nutes		
	en	1 set gagnant de	points			
	en 2	2 sets gagnants de	points			
11.La confection des tab	oleaux, en parte	enariat avec le Juge-Ar	bitre, sera réalisée par			

Ils se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries en cas de nécessité.

## <u>Inscriptions et liste d'attente.</u>

12. La date limite des inscriptions est fixée au	selon					
Tout tableau, dès lors qu'il sera complet, pourra être clos avant la date limite des inscriptions.						
13. Le tirage au sort sera effectué le						
Le classement hebdomadaire des joueurs pris en compte, afin de les mettre dans les	tableau	x correspondants à				
leur classement, sera celui du						
14. Le contrôle des licences se fera sur POONA et le joueur devra être licencié à la c	late du					
tirage au sort. Les inscriptions sont à envoyer à :						
15. Et ne seront pas prises en compte sans un règlement par chèque à l'ordre de						
16. Les droits d'engagement par participant sont (en euros) pour :						
1 tableau 2 tableaux 3 tableaux						
17. Le nombre de joueurs pour participer à la compétition étant limité à,la s	sélection	n se fera suivant :				
18. Les joueurs inscrits mais non qualifiés selon les critères ci-dessus sont placés sur classée par ordre d'arrivée des inscriptions par ordre décroissant du CPPH	une lis	te de remplaçants,				

## **Forfaits**

20. Tout joueur connaissant son indisponibilité aux dates du tournoi doit en faire part à l'organisateur au plus vite.

19. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de

feuilles d'engagement mal complétées sont supportées par le club en cause.

- 21. Après publication des tableaux, un joueur empêché de participer pour des raisons de force majeure peut être remplacé, avant le début du tour concerné, dans les conditions mentionnées au RGC à l'article 3.2.5.2. Le joueur doit alors envoyer, dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la LBBA ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime. Si dans une paire, un joueur est forfait, la paire première sur liste d'attente sera prise pour combler la paire forfait. S'il n'y a pas de paire en liste d'attente alors le joueur restant de la paire forfait pourra trouver un joueur pour remplacer avec le même classement.
- 22. Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort ou pour l'annulation d'un tableau. En cas de forfait après le tirage au sort, ils ne seront pas remboursés sans justificatif.

## **Durant le tournoi**

- 23. Tout joueur doit pointer à la table de pointage dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation, et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit prévenir l'organisateur sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 24. Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra avoir l'accord du juge arbitre et avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.



				JION A	**			Entrée e	n vigue	ur : 03 jui	in 2020
			nton, conform			-			terrai	ns. Tou	te demande
	•		e auprès du j prévus par						des	volonte	nlactiques
20. 10	our ies t	auleaux	prevus par		(r et ne	) I organis	salcui	iouiiiia	ues	voiants	piastiques
27. Po	ur les autr	es tablea	ux, le volant	plume of	ficiel sera le						
En ver	nte dans la	salle et	à utiliser en	cas de dés	accord entre	les joueur	S.				
Ces vo	olants sero	nt à la ch	narge de l'org	ganisateur	à partir des					et a	à raison d'ur
nombr	e de	volants	s par match e	t au partag	ge entre les j	oueurs dan	is les a	utres cas	•		
28. Le l'échéa		pourron	t être annon	cés avec i	un maximur	n de 60 m	inutes	d'avance	sur l	heure a	ınnoncée pa
			qu'à titre ind d'améliorer		•		e réser	vant le d	droit d	e prend	lre toutes le
Il y au	ra des jug	es de ser	bitrés □oui vices □oui nes □oui □	non.	i oui ils sero	ont arbitrés	à parti	r des			
			ns ne sont pa appel au jug					•		arbitrag	e. Un joueu
précéd	lent et le p	oremier d	entre deux lu suivant. Il si match en 2	pourra êtr	e réduit ave	c accord du	ı juge a	rbitre si	les ma		
31. A	l'appel de	leur ma	tch, les joue	urs peuve	nt avoir le d	roit à	min	ites de p	répara	ation (te	est de volant
inclus)	) .										
32.			de match sor nême table d				_	-	_		elés et les
			le match sero le de marque			•	•			•	s devront les
	ut joueur Arbitre.	non prés	sent sur le te	rrain 5 mi	nutes après	l'appel de	son ma	atch peut	être o	léclaré	forfait par le
comité		sation. A	ux terrains le ucun télépho nprises).	-		-					_
	-		e présenter s s accessoires			oour son m	natch a	vec raqu	ettes,	nombre	suffisant de
	_		nant une infra inge, il sera c			-			et il po	ourra êtr	e rejoué

- 37. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, incident ou accident.
- 38. Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque. Toute autre réclamation sera irrecevable.



- 39. Tout joueur participant à la compétition se doit de respecter la réglementation antidopage et est susceptible d'être contrôlé pendant la durée du tournoi.
- 40. Droit à l'image : les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.
- 41. Il est interdit de fumer dans la salle.

S	<u>pécificités</u>	du	<u>Tournoi /</u>	Remarc	ues	particulières

42.		
L		

Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement qui sera affiché dans la salle.